

Gouvernance économique: prévention et correction des déséquilibres macroéconomiques.

"Paquet de six"

2010/0281(COD) - 21/11/2018 - Document de suivi

Conformément au règlement (UE) n° 1176/2011 sur la prévention et la correction des déséquilibres macroéconomiques, la Commission a présenté son rapport 2019 sur le mécanisme d'alerte.

Le rapport du mécanisme d'alerte (RMA) est un outil de détection en amont des déséquilibres économiques, publié au début de chaque cycle annuel de coordination des politiques économiques. La procédure vise à identifier les déséquilibres qui entravent le bon fonctionnement des économies des États membres et à susciter des réponses politiques appropriées. Le rapport lance le **huitième cycle annuel** de la procédure de déséquilibre macroéconomique (PDM).

Le rapport identifie les États membres pour lesquels des examens approfondis devraient être entrepris afin de déterminer s'ils sont affectés par des déséquilibres nécessitant une action politique. Il comprend également une analyse des implications des déséquilibres dans l'ensemble de la zone euro et examine dans quelle mesure une approche coordonnée des réponses politiques est nécessaire à la lumière des interdépendances au sein de la zone euro.

Le RAM s'inscrit dans le contexte d'une croissance économique qui demeure généralisée malgré un certain ralentissement.

Selon les prévisions économiques de l'automne 2018 de la Commission, **la croissance du PIB réel devrait s'établir à 2,1 % en 2018 et à 1,9 % en 2019 pour l'UE et la zone euro**, soit un léger ralentissement par rapport aux 2,4 % de croissance enregistrés en 2017. Une croissance positive est attendue dans tous les États membres.

La correction des déséquilibres macroéconomiques dans l'UE progresse grâce au renforcement de la croissance du PIB nominal, mais **l'horizon à moyen terme est assombri** par une incertitude accrue. D'importants excédents de la balance courante persistent dans certains pays, tandis que l'évolution de la compétitivité est devenue moins favorable au rééquilibrage. Le désendettement du secteur privé a bénéficié de l'expansion économique, mais il reste inégal, l'encours de la dette ne se corrigeant pas à un rythme suffisant.

Le niveau des **prêts non performants** reste élevé dans certains pays. Dans le même temps, un certain nombre de pays montrent des signes d'une éventuelle surchauffe, principalement liée à la croissance rapide des coûts unitaires de main-d'œuvre, ce qui implique une réduction de la compétitivité des coûts et une croissance des prix de l'immobilier par rapport aux niveaux déjà relativement élevés.

Principaux défis pour les États membres: dans l'ensemble, les risques demeurent présents dans un certain nombre d'États membres :

- certains États membres sont essentiellement touchés par des facteurs de vulnérabilité multiples et interconnectés liés à des problèmes de stocks. Il s'agit notamment des pays qui ont été touchés par des cycles de forte expansion et de forte récession du crédit, associés à des corrections de leur balance courante qui ont également eu une incidence sur leur secteur bancaire et leur dette publique. C'est le cas pour Chypre, la Grèce, la Croatie, l'Irlande, le Portugal, l'Espagne et la Bulgarie ;
-

- dans quelques États membres, les vulnérabilités sont principalement liées à l'encours important de la dette publique et à des inquiétudes concernant la croissance du PIB potentiel et la compétitivité. C'est notamment le cas en Italie, en Belgique et en France ;
- certains États membres se caractérisent par des excédents courants importants et persistants, qui sont également le reflet, à des degrés divers, d'une consommation privée et d'investissements atones, au-delà de ce que les fondamentaux économiques justifieraient. C'est le cas notamment de l'Allemagne et des Pays-Bas ;
- dans certains États membres, l'évolution des variables de prix ou de coût traduit une surchauffe potentielle, particulièrement en ce qui concerne le marché du logement ou le marché du travail. En Suède et, dans une moindre mesure, en Autriche, au Danemark, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni connaissent une croissance soutenue des prix des logements s'est produite dans un contexte d'écarts de surévaluation possibles et de niveaux élevés de dette des ménages. Toutefois, des données récentes indiquent une décélération des prix des logements ;
- en Tchéquie, en Estonie, en Hongrie, en Lettonie, en Lituanie et en Roumanie, les coûts salariaux unitaires (CSU) continuent de croître à un rythme relativement élevé, tandis que la compétitivité-prix est en recul. Dans le cas de la Roumanie, l'accélération de la croissance des CSU s'inscrit dans un contexte où le déficit de la balance courante se creuse et où les politiques budgétaires procycliques pourraient exacerber de possibles risques de surchauffe.

L'élaboration de RMA est prévue pour les **11 États membres** recensés comme présentant des déséquilibres à l'issue des bilans du millésime 2018. Il s'agit de la **Bulgarie, la Croatie, Chypre, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne et la Suède**. Un bilan approfondi sera également réalisé pour la **Grèce**, qui fait pour la première fois l'objet d'une surveillance au titre de la PDM, et pour la **Roumanie**.

Onze de ces États membres ont fait l'objet d'un bilan approfondi au cours du cycle annuel précédent de mise en œuvre de la PDM. Sur la base des bilans approfondis, la Commission déterminera s'il existe ou non des déséquilibres ou des déséquilibres excessifs et elle préparera ensuite les recommandations par pays émises dans le cadre du semestre européen.